

Thème Principes et architecture

Quel est l'objectif principal ?

Définir la philosophie, les principes et l'architecture de la future convention collective, ainsi que la gouvernance de la négociation collective de la branche.

Quelles sont les thématiques principales ?

- Une convention collective nationale.
- L'autonomie des entreprises.
- La souplesse des règles adoptées.
- L'impératif de textes clairs.
- La recherche d'un équilibre global du nouveau dispositif.

Quelles sont les mesures phares ?

- **Mesure 1** : La branche de la métallurgie est unique ;
- **Mesure 2** : La convention collective applicable est identique dans tout le périmètre de la branche ;
- **Mesure 3** : La négociation de branche est soucieuse de préserver la capacité des entreprises à adapter à leur niveau la norme conventionnelle applicable ;
- **Mesure 4** : La négociation conventionnelle de branche favorise l'innovation et permet l'expérimentation conventionnelle ;
- **Mesure 5** : La branche se réserve, au-delà de la convention collective nationale, de conclure des accords collectifs autonomes soit au niveau national soit au niveau territorial pour s'adapter à son environnement.

Quels bénéfices pour les entreprises et les salariés ?

- Les deux niveaux, national et territorial, de négociation s'articulent afin d'éviter les concours d'avantages et de garantir la lisibilité de la norme ;
- La négociation collective territoriale est préservée de manière à tenir compte des besoins et problématiques locales ;
- Le dialogue des partenaires sociaux dépasse la seule négociation collective.